



# Formulaire de candidature 2026

## Recrutement doctorantes et doctorants en situation de handicap

Ce recrutement s'inscrit dans le cadre de la politique handicap du CNRS.

**Lire attentivement les conditions d'éligibilité sur la page :**

<https://carrieres.cnrs.fr/actualites/recrutement-2026-de-doctorantes-et-doctorants-en-situation-de-handicap/>

Avant de débiter votre candidature, nous vous remercions de bien vouloir préparer les documents suivants en format PDF :

- Pièce d'identité
- Diplômes/attestations de réussites ou relevés de notes
- Rapports de stages/formations
- Curriculum Vitae (CV) et lettre de motivation
- Justificatif de la reconnaissance de votre situation de handicap
- Projet de thèse
- Lettre avec avis de l'encadrant/encadrante de thèse signée sur papier à en-tête et/ou tamponné
- Liste de vos travaux
- L'avis de la directrice ou du directeur du laboratoire d'accueil signé sur papier à en-tête et tamponné
- L'avis motivé de l'école doctorale signé sur papier à en-tête et tamponné
- L'avis du chef d'établissement d'enseignement supérieur signé, sur papier à en-tête et/ou tamponné

## A- Identité

Madame      **Monsieur**

**Nom d'usage :** (Indiquez le nom que vous utilisez dans la vie professionnelle.)

**Nom de naissance :** (Nom figurant sur votre pièce d'identité)

**Prénom :** (Prénom figurant sur votre pièce d'identité)

**Date de naissance (jj/mm/aaaa) :**

**Nationalité :**

**Adresse personnelle :**

**Code postal :**

**Ville :**

**Pays :**

**Téléphone :**

**Adresse électronique :**

## B- Service National

**Si vous êtes un homme né avant le (ou le) 31 décembre 1978, avez-vous accompli le service national ?**

Oui

Non

**Si non, avez-vous été dispensé, réformé ou exempté?**

Oui

Non

**Si vous êtes un homme né après le 31 décembre 1978 ou une femme née après le 31 décembre 1982, avez-vous accompli l'obligation de recensement?**

Oui

Non

**Si vous êtes un homme né après le 31 décembre 1978 ou une femme née après le 31 décembre 1982, avez-vous accompli la journée d'appel de préparation à la défense?**

Oui

Non

## C - Laboratoire d'accueil sollicité

**Code de l'unité d'accueil :**

Pour le trouver, vous pouvez utiliser l'outil suivant : [Annuaire CNRS](#)

Par exemple, pour le laboratoire d'informatique de robotique et de microelectronique de montpellier ( LIRMM ) - MONTPELLIER, le code unité est "UMR5506"

**Libellé de l'unité d'accueil :**

De même que pour la précédente question, vous pouvez utiliser l'outil suivant : [Annuaire CNRS](#)

Par exemple, pour l'UMR5506, le libellé est " Laboratoire d'informatique de robotique et de microelectronique de montpellier ( LIRMM )"

**Institut scientifique de rattachement de l'unité :**

Par exemple, le laboratoire d'informatique de robotique et de microelectronique de montpellier ( LIRMM ) - MONTPELLIER est rattaché à l'institut " CNRS Sciences informatiques"

**Numéro de téléphone du directeur ou de la directrice d'unité :**

**Adresse courriel du directeur/de la directrice de la thèse :**

**Numéro de section du comité national de rattachement :**

La liste des sections : CoNRS - Sections - Intitulés

## **D - Votre projet de thèse**

**Thème de recherche envisagé (deux lignes au maximum) :**

## E. Liste des documents nécessaires à votre candidature

Merci de bien vouloir nous transmettre, en plus de ce formulaire, tous les documents suivants au **format PDF**.

- Pièce d'identité
- Diplômes/attestations de réussites ou relevés de notes
- Curriculum Vitae (CV) et lettre de motivation
- Projet de thèse
- Liste des travaux
- Rapports de stages et formations suivies
- Lettre avec avis de l'encadrant/encadrante de thèse signée sur papier à en-tête et/ou tamponné
- L'avis de la directrice ou du directeur du laboratoire d'accueil signé sur papier à en-tête et tamponné
- L'avis motivé de l'école doctorale signé sur papier à en-tête et tamponné
- L'avis du chef d'établissement d'enseignement supérieur signé, sur papier à en-tête et/ou tamponné
- Tout document justifiant de la qualité de bénéficiaire de l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap et permettant d'accéder à cette modalité de recrutement (articles L.352-4 et R.352-5 à R.352-36 du code général de la fonction publique), exemples :
  - Décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
  - Décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
  - Notification officielle mentionnant le taux d'incapacité • Notification d'attribution de la pension d'invalidité
  - Décision d'attribution de la pension d'invalidité à condition que l'invalidité réduise au moins des deux tiers la capacité de travail ou de gain
  - Décision d'attribution d'une pension militaire d'invalidité et des victimes de la guerre
  - Décision d'attribution d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée aux 15 sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service
  - Carte Mobilité Inclusion (CMI) portant la mention "invalidité"

## F- Suite de la procédure

Suite à l'analyse du dossier de candidature (administrative et scientifique), les candidates et candidats retenu(e)s par les instituts seront contacté(e)s directement par les services des ressources humaines en délégation. Il en est de même pour les candidates et candidats non retenus. Les candidats classés en liste complémentaire seront informés de leur positionnement en cas de désistement.

## G- Traitement de vos données personnelles

### Objet du traitement

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la direction des ressources humaines, 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris.

La déléguée à la protection des données du CNRS peut être contactée pour toute question sur la protection des données personnelles. Ses coordonnées sont les suivantes :

CNRS Service protection des données, 2 rue Jean Zay, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy :  
[dpd.demandes@cnrs.fr](mailto:dpd.demandes@cnrs.fr)

Les données à caractère personnel sont collectées et traitées pour la finalité suivante : recrutement externe.

La base légale du traitement est le respect de la **réglementation en matière de recrutement des personnes en situation du handicap** (articles L.352-4 et R.352-5 à R.352-36 du code général de la fonction publique).

Les catégories de données traitées, en tout ou partie, selon le rôle des personnes concernées dans le processus, sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données relatives à la vie personnelle, dont l'adresse, les coordonnées téléphoniques,
- Données relatives à la vie professionnelle : le parcours professionnel, les fonctions occupées

- Données relatives à la reconnaissance administrative du handicap
- Les logs de connexion au formulaire de candidature

Les personnes concernées : candidats et candidates doctorants au recrutement, les directrices et directeurs de thèse, les directeurs et directrices d'unité, le signataire de l'avis de l'école doctorale, le signataire de l'avis de l'établissement d'enseignement supérieur, les rédacteurs des lettres de recommandations

### **Destinataires des données :**

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataire de tout ou partie des données :

Au CNRS : la direction des ressources humaines dont le Service Responsabilité Sociale de l'Employeur et le Service Recrutement et Intégration, les services ressources humaines des délégations régionales, les instituts ;

- En dehors du CNRS : les prestataires extérieurs sollicités pour le système d'information, les autorités de contrôle.

En application de la réglementation en vigueur sur l'égalité des chances dans l'accès aux emplois publics et sur la diversité des recrutements, le CNRS transmet les données personnelles prévues par les textes au service statistique en charge de la fonction publique (SDessi) à des fins de production d'études et de statistiques anonymes.

Le service statistique du ministère de la fonction publique est susceptible de vous interroger de manière strictement confidentielle et séparée de l'organisation du concours et sans incidence sur leur déroulement.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la présentation détaillée du projet sur le page :

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/enquetes-statistiques>

### **Durée de conservation de vos données :**

Vos données à caractère personnel seront conservées pour une durée maximale de : 1 an après l'extinction des voies de recours. Au-delà, elles sont archivées conformément au Code du patrimoine.

## **Droit des personnes**

Vous disposez des droits suivants pour l'utilisation qui est faite de vos données :

- Le droit d'opposition : vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de vos données,
- Le droit d'accès et de rectification de vos données,
- Le droit d'effacement
- Le droit à une utilisation restreinte lorsque vos données ne sont pas nécessaires ou ne sont plus utiles

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la direction des ressources humaines du CNRS : 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris ou à l'adresse : [drh\\_rgpd@cns.fr](mailto:drh_rgpd@cns.fr).

Vous pouvez contacter également votre DPD à l'adresse mentionnée plus haut.

Si vous estimez, après avoir contacté le CNRS, que vos droits informatique et libertés ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation en ligne auprès de la CNIL ou par courrier postal.

**En cas de questions relatives aux modalités de recrutement**, merci de vous adresser à [drh-seri.concours-examens@cns.fr](mailto:drh-seri.concours-examens@cns.fr) en mettant en copie [cns-handicap.correspondant.national@cns.fr](mailto:cns-handicap.correspondant.national@cns.fr)